LA DOUBLE VOIE DE L'AVENUE LE NOTRE VA ETRE REMISE EN SERVICE

Après l'Exposition Internationale du Nord de la France, si funeste au petit commerce roubaisien, l'administration progressiste-libérale, pour faire plaisir à l'Automobile-Club du Nord de la France, s'opposa énergiquement à l'emploi de la double voie dans la traversée du Parc Barbieux, si la Compagnie Mongy ne consentait pas à verser une somme annuelle de 50.000 francs.

La Compagnie Mongy refusa de payer une telle somme et cessa le service à double voie.

Survint le terrible accident, encore présent à la mémoire de tous. M. le Préfet intervint auprès de la municipalité mottiste, qui resta irréductible.

Depuis, cette municipalité n'est plus.

A la suite d'une réunion tenue à la Préfecture, à laquelle assistaient : MM. Trépont, préfet ; Steclet, ingénieur en chef ; Lebas, maire de Roubaix ; Guillon, directeur de la Compagnie Mongy, il a été décidé que les cars pourraient sous peu emprunter la seconde voie de l'Avenue Le Nôtre, en attendant.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

L'homme d'équipe Louis Clément, qui eut une jambe coupée à la gare de Roubaix, le 12 mars dernier, vers dix heures du soir, alors qu'il était occupé à accrocher à un train en partance, une rame de wagons de messageries grande vitesse, vient de mourir à l'Hôpital de la Fraternité, après 92 jours de souffrances.

LA CAMBRIOLE

L'avant-dernière nuit, en l'absence de la famille Henri Vanquathem, 54 ans, ferblantier, rue Pellart, 65, des malfaiteurs inconnus fracturèrent une porte donnant sur la rue Latine et entrèrent dans l'immeuble, qu'ils mirent totalement au pillage, forçant toutes les portes des pièces et des meubles, jetant sur le plancher, en un pêle-mêle indescriptible, linge, papiers et objets divers.

Les malandrins emportèrent du bureau jusque dans la cuisine un coffre-fort pesant 200 kilos, qu'ils éventrèrent au moyen d'outils dérobés à l'atelier.

Ce meuble ne contenait, fort heureusement, qu'une somme de 100 francs et des pièces d'argenterie qui furent toutes retrouvées dimanche, par des gosses jouant dans une maison en construction, rue Saint-Antoine.

Le service de la sûreté recherche les coupables.

TOURCOING

REUNION REPUBLICAINE
5e section

Une réunion républicaine a eu lieu hier soir chez M. Arthur Verbecke, cabaretier, rue du Bois.

Un très grand nombre de républicains avaient répondu à l'appel du vaillant président, M. Arthur Nys.

Nous avons constaté avec beaucoup de joie que de nouveaux adhérents avaient bien voulu demander leur inscription.

M. Nys leur a souhaité la bienvenue. Il a dit combien il était heureux de voir que la 5e section depuis les dernières élections municipales devenait de plus en plus florissante.

M. Verbecke a pris à son tour la parole et il a, en quelques mots partis du cœur, montré la nécessité de s'unir pour soutenir le bon combat républicain.

Tous nos amis présents à cette réunion ont pris la résolution de se livrer à une active propagande républicaine.

TIRAGE D'OBLIGATIONS
Emprunt de 7 millions de 1903

Il a été procédé samedi, dans une des salles de la mairie, sous la présidence de M. Jules Brassart, adjoint au maire, assisté de MM. Louis Bouche et Paul Massart, conseillers municipaux, Dramais, receveur municipal, et Lingre, chef de service de la comptabilité, à un tirage d'obligations de l'emprunt de 7.123.500 francs émis par la ville pour les grands travaux d'utilité publique et conversion d'emprunt en 1903.

Ce tirage comportait 211 numéros répartis en deux séries, 48 pour la première et 163 pour la seconde.

Les obligations extraites des roues sont remboursables à 500 francs au 15 juillet prochain.

PREMIÈRE SÉRIE

1696	1782	919	1250	745	525	1701
224	397	1670	1482	1797	798	649
1874	1368	1846	1347	591	1684	817
1406	206	514	81	1344	33	673
1743	1834	158	1195	1903	203	1444
1348	970	1495	386	235		

DEUXIÈME SÉRIE

4137	6395	14403	7580	13183	8016
10329	9788	33	2993	7757	11657
4078	4069	8659	4718	4485	13414
5018	9966	7258	8078	9805	10391
2375	11278	6250	6578	13761	8472
7596	20238	7933	11351	9724	13659
3047	2430	10586	8947	4027	10516
11828	8682	5375	6199	9101	13567
6653	4070	9205	8280	13218	11453
10830	3209	10964	13666	5959	5437
2162	11414	3511	9632	7541	7431
4103	10213	9141	14387	288	10046
6009	8900	13763	10444	12947	2366
9990	12503	2193	11467	13478	8427
7354	5634	13163	11405	4600	2785
11249	328	2281	8716	7732	9114
5625	2171	9200	6925	13444	8536
7059	3896	9766	9385	10590	1042
11658	13452	13661	8313	11170	3057
11873	9828	7028	9085	9290	8329
4128	8808	14495	5835	4604	12621
2916	5049	14466	9325	13200	2392
7126	4750	11007	7672	12551	6718
3377	2910	3270	2036	6550	13503
11553	10358	12067	7100	10360	8171
3843	4294	8551	12541	7489	7948
7994	2797	13321	3584	6150	13211
5963					

TRIPLE ARRESTATION

Dans la nuit du 3 au 4 juin, un vol avec effraction fut commis au domicile de M. Joire-Rasson, rue de Wailly, 12. Les objets volés étaient d'une valeur de 5.000 francs. Les malfaiteurs étaient restés jusqu'ici introuvables. Des soupçons cependant se portèrent sur un certain Théry Gustave, que les agents de police en tournée de nuit avaient rencontré avec deux autres individus à 3 heures du matin.

Questionné le lendemain du vol, Théry Gustave, âgé de 25 ans, déclara qu'il s'était couché à 11 heures du soir à son garni, rue des Ursulines.

Chargés de faire de minutieuses recherches, les agents de police Josson et Streux apprirent, il y a quelques jours, en questionnant certains individus soupçonnés eux aussi du vol, que les compagnons du fameux Théry qui a déjà à son actif de multiples condamnations, étaient Desreux Paul, âgé de [illegible] ans, demeurant en garni rue du Tilleul, 14, et Vandenbulck Paul, 19 ans, tireur de cordes, demeurant rue des Poutrains. Ils apprirent aussi qu'un soir, dans un cabaret mal famé, Théry, auquel le tenancier demandait de régler certaines consommations qu'il devait, avait, étant ivre, jeté des louis sur le plancher.

De plus, la maîtresse de Théry déclara que son ami lui avait montré un billet de banque de 100 francs et qu'il avait même voulu le lui donner, mais qu'elle l'avait refusé.

Habilement cuisiné par le commissaire de police, Théry a avoué qu'il n'avait pas dit la vérité quand il avait affirmé que dans la nuit du 3 au 4 courant il s'était couché à 11 heures.

L'enquête a fait découvrir aussi un témoin qui, pour ne pas dévoiler le vol commis, aurait reçu 20 francs. Le doute n'étant plus permis, la police a procédé aux arrestations des trois individus.

Théry Gustave a été arrêté dans la nuit du samedi au dimanche, et Desreux et Vendenbulck hier matin au moment même où ils se rendaient à leur garni, le premier rue du Tilleul, le second rue des Poutrains. On croit que l'argenterie dérobée à M. Joire a été vendue à Lille.

Les malfaiteurs ont été déférés au Parquet.

IL MANQUAIT 3 KILOS

Un marchand de charbons, M. Cyrille Desmets, demeurant à Wattrelos, rue du Moulin-Tonton, vendait sa marchandise dans le quartier de la Croix-Rouge.

M. Lenfant, commissaire de police, voulant s'assurer si M. Desmets avait bien mis le poids exact dans les 7 sacs qui restaient sur son camion, les fit tous peser.

Les sacs, qui doivent peser 41 kilos, n'en pesaient que 38.

Les 7 sacs restants furent saisis et une contravention fut dressée contre M. Desmets.

BASCULE SANS POIDS

Un autre marchand de charbons, M. Verstraete, rue du Touquet, vendait du charbon rue de la Croix-Rouge. Il avait bien, suivant les règlements, la bascule, mais il avait oublié de prendre les poids. De plus sa voiture ne portait pas de plaque d'identité.

Deux contraventions lui ont été dressées.

IL BRISA UN CARREAU

M. Langlais Jules, 46 ans, rattacheur, demeurant en garni, 2, rue du Moulin-Fagot, était ivre, hier, dans la matinée. Langlais Jules vit séparé de sa femme qui reste, en garni rue de la Croix-Rouge, 25. Quand il est ivre, il sent peut-être le besoin de faire une visite à sa femme. Voilà pourquoi il se rendit au n° 25 de la Croix-Rouge et brisa un carreau.

Conduit au commissariat de police, il a payé le carreau brisé 1 fr. 25.

Une contravention a été dressée contre lui pour ivresse.

PAUVRES TOUTOUS

La charrette à chiens a emporté hier, en fourrière, 4 toutous qui se promenaient sans muselière sur la voie publique.

AUTOUR DE LILLE

LEERS

Retrouvées ! — Les deux fillettes recueillies par la Mairie de Leers, ont été reprises par leur père, M. Lambilin, de Tourcoing, dont on devine la joie.

Les enfants s'étaient égarées.

LANNOY

Réunion de Commission. — La Commission municipale des travaux se réunira demain mardi, à 5 heures du soir, Salle de la Mairie.

ARMENTIERES

Accidents. — Samedi, à 6 heures du matin, Mme Ducourant, demeurant à Steenwerck, a été tamponnée rue de Lille, par le tramway électrique. Blessures légères.

— Dimanche matin, à 5 heures, une calandre appartenant à M. Gellé, a heurté un pylone du tramway électrique, à l'angle des rues du Faubourg-de-Lille et des Jardins. Les marchandises de l'impériale ont brisé deux fils conducteurs de l'électricité. Pas d'accident de personne.

Tir à la perche. — 171 tireurs ont pris part au tir. Le mauvais temps avait éloigné beaucoup de tireurs.

En voici les résultats :

Honneur, 150 fr. : Henri Jarry fils, de Bailleul. — Oiseaux de côté, 75 fr. : Grimonpont, d'Armentières et Demodice, de Bavinchove. — Oiseaux de côté, 50 fr. : Aerts Lucien, de Bailleul et Fruleux, de Bailleul. — Oiseaux de côté, 25 fr. : Cnockaert, de Gand, Ferryn, d'Ypres. — **Objets d'art** : MM. Dieval, d'Armentières ; César Grimonpont, d'Armentières et Maerten, de Terdeghem. — Médaille d'or : M. Liard, de Merville.

Il y avait 10 oiseaux à 20 francs et 50 à 15 francs.

NORD

DOUAI

SIN-LE-NOBLE

Un coup d'œil en arrière. — Le 19 mai dernier notre ami Wilmot, notre infatigable conseiller général, fut réélu pour la 5e fois maire de l'importante ville de Sin-le-Noble.

Malgré une campagne d'injures, de diffamation sur laquelle notre souci de la justice et de la vérité nous oblige à revenir, notre vaillant ami vit de nouveau son mandat confirmé. Et dût sa modestie en souffrir, nous lui appliquerons la parole de Terrasson : « L'honnête homme est celui qui fait tout le bien qu'il peut et ne fait de mal à personne ».

Le suffrage universel a fait bonne justice des allégations mensongères d'« ambitieux sans scrupules » qui emploient tous les moyens et à qui rien ne répugne pour ceindre l'écharpe à glands d'or.

Jamais le succès des républicains ne fut si grand qu'aux dernières élections. Il était de tradition de voir notre ami Wilmot passer au premier tour, tant la sympathie qu'ont pour lui nos concitoyens est grande, cependant que 69 candidats sont toujours en présence. Mais cette année, 13 de nos amis étaient élus le 5 mai ; 21 voix de plus et 18 étaient élus, contre les réactionnaires et les collectivistes.

Bref, la moyenne obtenue par les républicains était de 1.218 voix, distançant de 62 la moyenne des suffrages totalisés de l'opposition.

Voilà qui prouve mieux que toute argumentation le développement du parti de l'ordre, de la liberté et de la justice ; voilà qui montre la sympathie toujours grandissante de M. Wilmot et de ses amis politiques, voilà qui annonce la chute prochaine du parti de M. de Boissonnet, Wibaut et consorts. (282 voix en moyenne sur 2.880 électeurs inscrits), voilà qui confirme nos prédictions, c'est-à-dire la faiblesse croissante des forces collectivistes (moyenne 894 suffrages). Voilà enfin qui prouve ce que nous avons toujours avancé que M. Foucaut, le porte-voix des socialistes de sacristie de Sin-le-Noble, perd tout ce qu'il touche et que le suffrage universel n'a que faire des mensonges intéressés qu'il propage, de la calomnie qu'il distille.

Le parti républicain est en bon chemin. Vive la République.

L'Union Démocratique et Sociale.

VALENCIENNES

Le bi-centenaire de la victoire de Denain. — L'inauguration du nouveau Théâtre de Denain aura lieu le 24 juillet. Une conférence sera donnée sur la victoire de Denain de juillet 1712. Cette conférence sera le prélude des deux journées des 28 et 29 juillet, où l'on fêtera le bi-centenaire de la victoire et où l'on procédera à la pose, place de la Liberté, de la première pierre du monument, œuvre de deux Valenciennois, le statuaire Henri Gauquié et l'architecte Henri Guillaume, qui doit être élevé au maréchal de Villars, et à ses collaborateurs le maréchal de Montesquiou et Lefebvre d'Orval.

Le Maire de Valenciennes médaillé de 1870-71. — M. le docteur Charles Tauchon, maire de Valenciennes, vient de recevoir la médaille de 1870-71. Engagé en 1860, au 74e régiment de ligne à Paris, comme simple soldat, il fut versé, dans la marine, comme chirurgien auxiliaire, à Toulon, en 1863. Capitaine de Mobiles en 1870-71, commandant au 48e mobiles du Nord, il fut blessé au combat de Pont-Noyelles et cité à l'ordre du jour de l'armée. Fait prisonnier, il fut interné à Glogau (Silésie) où il soigna, de janvier à avril 1871, avec le plus grand dévouement, les soldats français atteints du typhus et de la variole.

M. le docteur Tauchon, est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, officier du Nicham-Iftikar, etc.

Pour les médaillés de 1870-71. — La remise solennelle, par la Municipalité, des médailles de 1870-71, aux ayants droit de Valenciennes, aura lieu le 14 juillet, avec le concours du 127e et du 4e cuirassiers.

La Braderie. — Cette année, la Braderie aura encore lieu le jour du Carnaval d'Eté, c'est-à-dire le dimanche 21 juillet.

Théâtre. — Nous rappelons que la représentation du « Petit Café », aura lieu sur notre scène municipale, demain mardi à 8 heures 3/4.

Le chef-d'œuvre comique du spirituel auteur Tristan Bernard, « Le Petit Café », triomphe depuis un an à Paris et peut être vu de tous.

C'est dans le rôle du garçon Albert, que nous allons applaudir le grand artiste Brasseur et déjà les places se font rares pour cette représentation qui s'annonce comme exceptionnellement brillante.

CAMBRAI

La remise aux Anciens Combattants de 1870 de la médaille commémorative. — La remise aux Anciens Combattants de 1870-71, de la médaille commémorative a eu lieu hier matin, à 11 heures, sur la place d'Armes. La cérémonie était présidée par M. Bersez, sénateur, qu'entouraient le sous-préfet, le maire et ses adjoints, le procureur de la République, le général Fonnelon, les colonels du 1er d'infanterie et du 4e cuirassiers, et des délégations de diverses sociétés, ainsi que plusieurs officiers de réserve.

La Musique du 1er de ligne prêtait son concours. Malheureusement la pluie et le vent faisaient rage.

Des discours ont été prononcés par le maire et M. Bersez.

Une ovation a été faite à Mme Landat, ancienne cantinière, qui a été décorée en même temps que son mari, et avait revêtu pour la circonstance, son ancien costume.

Voici le discours de M. Bersez :

Discours de M. Bersez

« Madame, Messieurs,

« C'est avec une joie profonde, mêlée d'une légitime fierté, que je préside aujourd'hui cette cérémonie ; rien ne pouvait m'être plus agréable que l'invitation qui m'a été adressée en votre nom par M. le Maire de Cambrai, et ma première parole sera pour remercier mon excellent ami Nestor Copin et vous-mêmes, d'un honneur dont je sens tout le prix.

« Je suis chargé, Madame, Messieurs, de vous remettre aujourd'hui la médaille commémorative de la guerre de 1870. J'en suis d'autant plus heureux que l'un des premiers, j'ai travaillé à vous la faire obtenir. Vous vous en souvenez, j'en suis sûr, Messieurs ; il y a de longues années déjà, vous m'avez prié d'intervenir pour obtenir du Gouvernement la création de cette médaille. Vous vous rappelez aussi que j'ai mis immédiatement toute mon influence au service de votre cause. A la Chambre d'abord, au Sénat ensuite, je n'ai cessé, avec mes collègues, d'appuyer de tout mon pouvoir votre légitime demande. Vous ne serez pas surpris si je marque aujourd'hui toute ma satisfaction de voir la France rendre à votre valeur, à votre dévouement, à votre esprit d'abnégation et de sacrifice, l'hommage qui leur était dû.

« Oui, Messieurs, vous avez vécu des heures terribles, dont le souvenir est encore vivant dans tous les cœurs. Il fallait une rare énergie pour lutter comme vous l'avez fait, pour espérer contre toute espérance, quand le pays semblait rouler à l'abîme. Cette énergie, vous l'avez eue ; guidés par de grands citoyens, comme Gambetta et Freycinet, conduits par d'héroïques généraux comme Faidherbe, un enfant du Nord, vous avez ramassé les tronçons du glaive, et avec cette arme improvisée, vous avez sauvé l'honneur de la France. La victoire n'a pas couronné vos efforts, mais la valeur ne se mesure pas au succès. On peut dire de vous ce que le poète disait des soldats de l'Empire, tombés dans la charge légendaire de Waterloo :

... Les derniers vaincus de la dernière [guerre
Furent grands...

Oui, même dans la défaite, vous vous êtes montrés dignes des plus grands noms de notre histoire, vous avez prouvé au monde entier que si la France pouvait être vaincue son patrimoine de gloire et d'honneur n'était pas diminué.

« Le pays tout entier, Messieurs, a admiré votre courage ; mais il n'a pas moins admiré ces vaillantes Françaises qui, en ces jours de deuil, ont su, elles aussi, accomplir tout leur devoir. Sans souci des fatigues et des dangers, n'écoutant que leur cœur, elles ont donné leurs soins aux blessés, leurs consolations aux mourants, leur réconfort à tous, n'hésitant pas à payer de leur personne sur le champ de bataille, dans les ambulances, partout où elles pouvaient adoucir la souffrance des nôtres.

« A celles-là aussi je tiens à exprimer l'admiration et la gratitude qu'inspire leur noble conduite, et je suis heureux de pouvoir les saluer en la personne de Mme Landat. (Vifs applaudissements.)

« 40 ans ont passé.

« Aujourd'hui nous pouvons envisager l'avenir sans angoisse. Après la terrible secousse qui semblait devoir le renverser, le pays s'est ressaisi. La République, à qui il a confié ses destinées, a travaillé sans relâche à le relever. Elle lui a rendu une armée puissante, une flotte admirable ; elle a créé depuis peu une arme nouvelle et vous savez quel généreux élan de patriotisme a fait ouvrir partout des souscriptions, organiser des fêtes pour la doter richement. Au dehors, elle a négocié de précieuses alliances pour tenir en échec la coalition de ses adversaires. La France enfin guérie des blessures dont elle a longtemps saigné, est aujourd'hui grande et respectée et si à différentes heures de sa vie nationale elle a pu éviter la guerre sans rien sacrifier de sa dignité, c'est que le monde entier a conscience de sa force.

« Cette guerre, Messieurs, aucun de vous ne la souhaite, mais je le sais, aucun de vous ne la craint, aucun de vous n'hésiterait à faire son devoir, le cas échéant. La ville de Cambrai, qui connaît vos sentiments, vous en exprime sa plus vive reconnaissance ; elle a voulu vous offrir elle-même cette médaille si glorieusement gagnée et que je suis si fier de vous remettre, mes chers Amis, à vous et à Mme Landat, au nom de la Cité Cambrésienne, au nom du Pays tout entier qui acquitte aujourd'hui une dette sacrée envers les plus vaillants et les plus généreux de ses enfants ».

La fin de ce discours est accueillie par de chaleureux applaudissements.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

DOUVRIN

Pendu. — M. Adrien Laurent, 43 ans, ancien cantonnier, souffrant d'un cancer et atteint de paralysie s'est pendu dans une étable de sa maison pour mettre fin à ses souffrances.

PONT-A-VENDIN

— Une chaîne reliant les deux rives du canal servant à la traction de la barque d'un passeur a été volée. Mme Vaillant Ogy, propriétaire, subit de ce fait un préjudice de 30 francs.

LIÉVIN

— Des vitres ont été volées à un magasin situé cité du n° 11, appartenant à M. Maurice Leroy.

LENS

— On a volé des lapins chez M. Henri Pelif, rue du Commandant-Lamy.

— Dimanche dernier, les Anciens Elèves de Guines, venus au nombre de 35 rendre visite à M. Duquesnoy, directeur d'Ecole à Lens, ancien instituteur à Guines, fondateur de la Société, visitèrent la ville et les environs. Ils furent reçus à la Maison des Associations où M. Perrin, président de l'Amicale de Lens, leur souhaita la bienvenue. M. Plouvain, président des Anciens Elèves de Guines, répondit en excellents termes, puis, ceux-ci, constitués en chorale chantèrent deux chœurs, sous la direction de M. Verne, leur chef.

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ
COMPAREZ
l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
avec tous les apéritifs connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER
Il est d'ailleurs, recommandé par le CORPS MEDICAL depuis longtemps aux Hommes, Dames et Enfants.
DEMANDEZ "UN TRILLES"
et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille 7188

Communications et Convocations

Ecole de tir et de P. M. de la fédération des Amicales de Roubaix. — Mardi 18, Palais de justice, section des élèves musiciens, de 8 heures et demie à 10 heures, répétition générale, directeur, M. Albert Duhamel, professeur au Conservatoire de Roubaix.

Section des tambours et clairons, de 8 heures à 9 h. 3/4, répétition générale, M. G. Creton, caporal-clairon, M. Leclerc, caporal-tambour.

Cours d'escrime, de 8 heures à 9 h. 3/4, sous la direction de M. Fort, maître d'armes.

Salle des fêtes de la rue de l'Hospice, section des pupilles scolaires, cours supérieur, exercices de gymnastique de 7 heures à 8 heures du soir (instructeur : M. Ponthieu).

Institut Turgot, 2e et 3e sections, de 8 heures à 9 h. 3/4, exercices de gymnastique, directeur : M. le lieutenant Brûlé, du 43e régiment d'infanterie, instructeurs : MM. Fremaux, Bulgrave et Lesusse.

Cours des élèves tourriers, de 8 heures à 9 h. 3/4, directeur : M. le lieutenant Galallas, officier d'administration de 2e classe ; professeur : M. Marchand, sergent-major.

Mercredi 19, Institut Turgot, section spéciale des candidats au B. A. M., de 8 heures à 9 h.45, exercices de gymnastique, directeur : M. le lieutenant Brûlé ; instructeurs : MM. Décarpentrie, Duchet et Castel.

Préparation militaire. — « Roubaisienne » et Tir National réunis. — Lundi 17, au local de l'Aéro-Club, contour Saint-Martin, cours d'aérostation, capitaine : Delanoé ; MM. Delmasure et Desurmont.

Mardi 18, réunion à la « Roubaisienne », de 8 heures à 10 heures, gymnastique, MM. Piesvaux et Delporte.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Raymond Richard, rue Malakoff, 41 — Liévin Cauliré, rue des Rogations, 109 — Jeanne Delemarre, rue Malsence, 30-32 — Roger Dernoncourt, rue des Postes, 118.

AU PHÉNIX
14 Rue Neuve, LILLE
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES TOUTES FAITES ET SUR MESURE 7237

Publications de mariages. — Entre : Varlet Jules, tailleur, rue de l'Hôpital-Militaire, 91, et Demarcq Fernande, sans profession, rue Sainte-Catherine, 32 — Letièvre Emile, brigadier au 27e d'artillerie à Douai, et Fontaine Hélène, couturière, rue de Valenciennes, 27 — Roels Edmond, brossier, rue des Bois-Blancs, 16, et Uytterhaeghe Séraphine, continueuse, rue d'Arcole, 57 — Dutoit Jules, corroyeur, cité Palin, 1, et Neyt Louise, dévideuse, rue Balzac, 45 — Adelaere Désiré, imprimeur, cité Gombert, 18, et Mayer Madeleine, bambrocheuse, rue Fontenoy, 61 — Delen Henri, ajusteur, rue de l'Alma, cité Dubrulle, 8, et Bartholomées Marthe, découpeuse, même rue, 16 — Dumont Albert, charretier, rue des Meuniers, 45, et Vande Wyngaert Marie, bobineuse, même adresse — Lemang Julien, équarrisseur, rue de Marquillies, 21, et Schouten Claudine, lieuse, même adresse — Bever Théodore, journalier, rue du Général-de-Wet, 28, et Crombel Marie, ménagère, même adresse — Ecrohart Louis, menuisier, rue de la Piscine, 46, et Allard Hortense, dévideuse, rue de Ronchin, 72 — Spanneut Georges, représentant de commerce, rue Caumartin, 60, et Riboulet Clotilde, sans profession, à Jaligny — Vannevele René, lieur, à Hellemmes, et Letellier Narcisse, peigneuse, même adresse — Vuylsteke Arthur, balayeur, rue du Plat, 21, et Libessart Berthe, ménagère, même adresse — Springue Fernand, agent-voyer, rue Léon-Gambetta, 200, et Lambray Jeanne, sans profession, même adresse — Leroy Maurice, docteur en médecine, rue de Puébla, 25, et Dutilleul Madeleine, sans profession, rue Jean-sans-Peur, 54 — Hache Séraphin, cultivateur, à Bouvignies, et Vanhoutte Marie, couturière, à Wannehain — Lenlant Charles, biscuitier, rue de Douai, 86, et Becque Madeleine, continueuse, rue des Robleds, 9 — Variot Isidore, charretier, rue d'Arcole, 58, et Cuvelier Henriette, ménagère, même adresse — Warmoes Gaston, graveur sur marbre, à St-Omer, et Beurrier Marie, sans profession, rue de Douai, 78 — Legroux Georges, employé, rue Rabelais, 81, et Dupire Berthe, couturière, rue Solier, 2 — Declerck Paul, employé à Loos, et Jouvenaux Mathilde, sans profession, rue de Flandre, 56 — Jacquemin Albert, comptable, rue du Buisson, 16, et Degoul Marie, sans profession, rue Léon-Gambetta, 126 — Dulour Louis, employé au Crédit Lyonnais à Paris, et Lescœur Léonie, sans profession, place de la Gare, 11 —

POUR VOS ALLIANCES OR
adressez-vous au « Cadran Blanc »,
27, rue d'Iéna, Lille. 7463

Bonnaillie Joseph, limonadier, rue des Augustins, 12, et Ricour Jeanne, giletière, rue de Paris, 183 — Cordonnier Georges, mouleur en cuivre, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, 23, et Guilain Léontine, couturière, même adresse — Carpentier Léon, employé, rue d'Arras, 84, et Guillain Eugénie, sans profession, place de la Nouvelle-Aventure, 18 — Delannay Joseph, boulanger, à Wimereux, et Blanchard Andréa, institutrice, rue de la Halle, 3 ter — Quennehen Maurice, soldat à la 1re section d'infirmiers militaires à Lille, et Semeyn Elvire, continueuse, rue de Douai, 1 ter — Til Paul, boxeur, à Paris, et Aeloque Isabelle, modiste, rue Lepelletier, 31 — Fort Léon, chapelier, à Paris, et Courmon Madelaine, baleinière, même adresse — Vanstaen Désiré, employé au chemin de fer, à Armentières, et Darras Hermine, confectionneuse à Lille — Véragne Etienne, représentant, rue Fénelon, 1, et Lenoble Gabrielle, sans profession à Aniche — Dagbert Emile, chaudronnier, rue Malesherbes, 20, et Delnesta Adeline, lieuse, rue du Long-Pot, 199 — Lefebvre Léon, chauffeur d'auto, à Lille, et Laine Elise, cuisinière, à Chièvres — Lemahieu Just, rattacheur à Lomme, et Dumez Valentine, continueuse, rue des Bois-Blancs, 82 — Monbailliu Louis, coiffeur, cité Racquet, 62, et Demey Léonie, sans profession, rue Philadelphie, 137 — Morlegham François, chauffeur à Annappes, et Jacques Maria, ménagère, cour Guérin, 3 — Bloudel Oscar, charretier, rue d'Austerlitz, 60, et Desmette Elise, ménagère, même adresse — Hony Emmanuel, horloger, rue de Gand, 18, et Follet Marthe, couturière, à La Madeleine — Cars Désiré, employé aux tramways à Lille, et Teneur Jeanne, repasseuse à Noordpeene — Descamps Elisée, boulanger, rue Pierre-Legrand, 33, et Monlois Jeanne, sans profession, à Ronchin — Doms Edouard, cordonnier, rue du Faisan, 15, et Lenormand Louise, tapissière, même adresse — Clément Paul, comptable à Roubaix, et Aubry Marcelle, sténographe, rue Léon-Gambetta, 139 — Symoens Joseph, peintre, rue de la Boëtie, 22, et Devoldère Elise, ménagère, même adresse.

Vallentin
Coiffe
Bien
34-36, rue Neuve
LILLE
7238

Décès. — Florence Vahez, 56 ans 8 mois, épouse de Fidèle Chevalier, cour Blanquart, 4 — Marie Tossin, 7 mois, rue Balzac, 77 — Emile Warnier, 31 ans 1/2, époux d'Emilie Baes, rue des Hogattons, 85 — Léon Vermel, 1 mois, cour Bécu, 6 — Auguste Vandewalle, 20 ans 1/2, célibataire, rue de Thumesnil, 29 — Louise Gaeremynck, 21 ans 7 mois, célibataire, boulevard Victor-Hugo, 199 — Gustave Van Loo, 36 ans 8 mois, époux de Gabrielle Trénel, rue des Postes, 251 — Léon Oultier, 56 ans 5 mois, époux d'Adélaïde Béclin, rue de Canteleu, 9.

ROUBAIX

Naissances. — Alfred Vaneenoo, rue Chanzy, cour Dekien, 2 — Arthur Delcourt, rue Bernard, cour Duquesnoy, 1 — Celine Hourez, rue Beaurewaert, cour Jenart, 6 — Robert Créteur, rue Watt, 47 — Paule Tanchon, boulevard Gambetta, 149.

Décès. — Irma Florin, 65 ans, avenue Julien-Lagache.

Publications de mariages. — Entre : Henri Verdonck, garçon boulanger à Roubaix, et Julia Basson, ménagère à Dottignies — Auguste Deweirdt, débardeur, rue Pierre-Dujardin, 7, et Jeanne Delecst, soigneuse, même adresse — Jean-Baptiste Boncourt, apprêteur, rue Bernard, 17, et Hélène Marteaux, lieuse, même adresse — Léon Villain, rattacheur, rue Jacquard, 70, et Emma Ronimus, soigneuse, même adresse.

TOURCOING

Naissances. — Corselis Yvonne, rue Nationale, 122 — Cogiest Marguerite, rue de Nice, 61 — Montagne Georges, rue de Menin, cour Bourla, 10.

Décès. — Néant.

Publications de mariages. — Entre : Henri Desmettre, tisserand à Tourcoing, et Mathilde Lécluse, à Marcq-en-Barœul — Cyrille Vanderplaetse, tisserand à Herseaux, et Alberline Dewinter, à Herseaux — Jules Desurmont, sans profession à Tourcoing, et Marcelle Prouvost, sans profession à Roubaix — Victor Brouck, teinturier, rue La Rochefoucauld, et Jeanne Dendonckère, soigneuse, rue du Laboureur, 2 — Gérard Commine, domestique, rue du Touquet, 248, et Philomène Cousaert, rue du Touquet — Jules Deconinck, domestique, rue de Bus, 2, et Alice Hequette, sans profession, rue Mirabeau — Albert Delannoy, agent de police, rue du Blanc-Seau, 270, et Hélène Corselis, piqûrière, rue Solférino, 47 — Jules Delourmay, employé de commerce, rue Sergent-Bobillot, 34, et Jeanne Roussel, tailleuse, rue de Moscou, 13 — Romain Flipo, sans profession, rue de Guisnes, 30, et Madeleine Six, sans profession, rue Faidherbe — Jules Lalut, électricien, rue Blanche, 18, et Maria Dehente, rue de Moscou, 37 — Alphonse Pinoit, rattacheur à Mouscron, et Jeanne Forret, dévideuse, rue de Beauvais.

Georges Benaerd, rattacheur, rue de la Malcense, 158, et Marguerite Haquette, rue de la Malcense, 156 — Joseph Salembier, trieur, rue du Moulin-Fagot, 4, et Lucie François, soigneuse, rue des Carliers, 75 — Justin Tugler, employé de commerce, rue de la Latte, 80, et Laure Demoor, ménagère, rue Desaix, 18 — Paul Vanveerdeghem, employé de commerce, rue Nationale, 88, et Rachel Degeyter, sans profession, rue Houchard, 119.

Programme des Spectacles

SALLE LILLIANA
(Contour de la Mairie)

Ne quittez pas Lille sans aller voir

Les Géants Hugo et les Nains Béarnais à Lille

L'un, âgé de 30 ans, mesure 2 m. 30, pèse 490 livres; son frère, âgé de 21 ans, mesure 2 mètres 25 et pèse 300 livres.

Dans la bague qu'ils portent à l'annulaire une pièce de 10 centimes passe librement; avec leurs pouces ils couvrent une pièce de 5 francs; comme pointure des souliers 61 ! ! ! Les frères Hugo sont les géants les plus intéressants qui voyagent; aussi obtiennent-ils un succès colossal dans toute la région avec leurs petits compagnons de voyage The Little Adriens et Marguerite la plus petite femme du monde qui mesurent 69 centimètres et pèsent 9 kilos, malgré leurs 20 ans d'âge, les géants les mettraient facilement dans leurs poches.

Le spectacle est de très bon goût et se recommande aux familles. Tous les visiteurs en garderont une impression qui restera dans leur mémoire.

Le prix d'entrée est fixé à 40 centimes, enfants 20 centimes.

7444

MOULIN ROUGE

Bois de la Deûle. — Directeur : L. Delespierre

Avis aux Etrangers

Les Etrangers ne peuvent quitter la Ville de Lille sans avoir visité et admiré le Merveilleux Jardin Concert du Moulin Rouge, Bois de la Deûle. Tramways M. I ou A au départ de la gare ou de la Grand'Place de Lille.

Tous les jours, Matinée à 3 h. 1/2. Soirée à 8 h. 1/2.

Orchestre composé d'Excellents Musiciens. Troupe d'Artistes de tous genres, Comiques, Chanteurs, Chanteuses, Attractions, Danseurs. Même programme en Matinée qu'en Soirée. Service de tramways assuré à la sortie, pour la Grand'Place et la gare de Lille.

T. L. J. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

OMNIA PATHE. — Aujourd'hui à quatre heures, grande matinée. Soirée à 8 heures trois quarts.

Partie dramatique. — Le Tragique Amour de la Joconde. — La Méprise fatale. — Le Vol de la Torpille Holkess, etc.

Partie comique. — Rigadin et la Divorcée récalcitrante. — Les Confitures de Boireau. — Pour sauver Madame. — Ducosteau contre la Force publique, etc.

Actualités de la semaine dans Pathé-Journal. — On donnera aussi le grand match de boxe entre le français Saint-Didier et le nègre Soc Gans.

LA QUINZAINE SPORTIVE

Après le concours de l'Aviette

Le concours de l'Aviette, qui avait provoqué une si vive curiosité, n'a pas donné les résultats qu'il était permis d'en attendre. Au dernier moment, plusieurs des concurrents déclarèrent forfait et les autres durent se contenter de rouler sur la piste, sans parvenir à quitter le sol. On nous avait pourtant affirmé qu'un des « aviétteurs » Lavalade, avait réussi quelques jours avant le concours à s'envoler. Cette nouvelle était d'ailleurs à peu près exacte. Mais elle était incomplète : on oubliait de nous dire que Lavalade s'était servi d'un tremplin.

L'insuccès du concours s'explique aisément. Presque toutes les aviettes se composaient d'une simple bicyclette de tourisme renforcée, pourvue d'une surface portante, d'un gouvernail et d'une hélice. De semblables engins ne pouvaient s'élever. Et il était permis de s'attendre, de la part des constructeurs, à plus d'ingéniosité. Seule l'aviette présentée par une maison d'aéroplanes s'écartait de ce type par trop sommaire et témoignait d'un effort original. Mais elle n'était pas au point. Elle sera essayée à nouveau dans quelques mois après avoir subi d'assez sérieuses modifications.

Même dans le cas où elle réussirait à franchir les dix mètres prévus par le règlement du concours, le problème du vol sans moteur ne pourrait être considéré comme résolu. De l'avis des constructeurs les plus autorisés, il faudra renoncer au « moteur humain », trop faible et trop vite épuisé. Il faudra trouver autre chose.

C'est cet « autre chose » que les frères Wright recherchèrent obstinément et qu'ils auraient peut-être découvert. Le grand Wilbur, que la mort vient de frapper en plein travail, en plein rêve aussi, a peut-être emporté dans la tombe le secret de ce vol à voiles qui fera de l'homme jusqu'à présent soumis aux caprices de l'air l'oiseau qu'il voudrait être.

La fin prématurée du génial yankee nous prive peut-être de la découverte définitive qui en permettant à l'aviateur de voler par tous les temps en utilisant les courants aériens et surtout de s'immobiliser dans l'air, eût bouleversé le monde. Wilbur Wright qui avait obligé ses contemporains à l'admiration, manifestait ces dernières années une irritabilité excessive.

« Je veux gagner de l'argent » répondait-il avec un singulier sourire à ceux qui l'interrogeaient sur ses projets. Simple boutade, sans doute. Et il y aurait mauvaise grâce à tenir rigueur à l'inventeur qui ayant conquis la fortune et la gloire, resta fidèle à ses amis et ne changea rien à la simplicité de sa vie.

A propos du Grand Prix de l'Aéro Club de France

A l'heure où paraîtront ces lignes, les résultats de la première journée du circuit d'Anjou seront connus. Le vent, qui atteignait la vitesse de quinze mètres à la seconde aura favorisé les appareils les plus rapides et faussé les résultats de la journée.

Voilà ce que redoutaient quelques-uns des intéressés et particulièrement les chefs de l'aéronautique militaire. Le ministère de la guerre est le principal, ainsi le seul client de nos constructeurs. Il ne s'intéresse aux courses d'aéroplanes que dans la mesure où celles-ci permettent au meilleur appareil de se distinguer. Et le meilleur appareil — au point de vue militaire — n'est pas celui qui va le plus vite. C'est celui qui est le plus robuste, le meilleur planeur et qui atterrit le plus facilement. On oublie trop souvent qu'un aéroplane destiné à l'armée ne doit pas seulement être capable d'aller d'un point à un autre dans un délai extrêmement restreint, mais qu'il doit aussi pouvoir ralentir son allure, de manière à permettre à l'officier observateur d'accomplir sa tâche. Si bien qu'on est presque en droit d'écrire qu'un appareil militaire bien compris n'a pas besoin d'aller vite. Je sais que tout le monde n'est pas de cet avis. Védrines proclame volontiers que seul l'appareil ultra-rapide, c'est-à-dire le monoplan équipé en course, peut braver les remous. Mais il suffit de l'arrêt ou du ralentissement du moteur pour que ces appareils atterrissent en chute. Védrines lui-même ne pourrait le nier.

Aussi sied-il de louer sans réserve les organisateurs du circuit d'Anjou qui ont eu la sagesse d'avantager les triplaces, les quadruplaces et les quintuplaces. Les rafales se sont chargées hier d'anéantir leurs précautions. Mais le caprice du temps qui a pu ruiner momentanément les espoirs de quelques-uns de nos constructeurs n'empêche pas qu'il y ait quelque chose de changé dans les courses d'aviation. On demandera désormais aux fabricants de ne plus tout sacrifier à la vitesse, de porter leurs efforts sur la solidité et la stabilité de l'appareil. Et l'aviation militaire y gagnera.

UYLS.

HIPPISME
Courses de Chantilly du 16 juin

Première course. — 1er, Trio Birihil (G. Stern), gagnant 49.50, placé 22.50 ; 2e, Antithèse (T. Robinson), placé 33 fr. ; 3e, La Fuite (J. Bara), placé 35.50. — Non placés : Bocage II, Ventadour, Royal Amour, Lipari, Nostradamus, Sullane, Nessus, Oxo, Frégoli, Oraison.

Deuxième course. — 1er, Chaumière de l'Edit (Sharpe), gagnant 137.50, placé 110.50 ; 2e, Bourdelas (O. Neill), placé 41 fr. — Non placés : La Française, Aloès III, Manzanarès.

Troisième course. — 1er, Sole Sees (Kennedy), gagnant 71 fr., placé 24 fr. ; 2e, Banlagan (J. Jennings), placé 28.50; 3e, Chadoltux (G. Clout), placé 29 fr. — Non placés : La Berezina, Comedia, Sea Maid, Travestion, Flambeau.

Quatrième course. — 1er, Friant II (Sharpe), gagnant 327.50, placé 65 fr.; 2e Amoureux III (Bellhouse), placé 26.50 ; 3e, Ukase II (G. Stern), placé 50.50. — Non placés : Foxling, Quorum II, Qui, Romegay, Calvados, Houli, Dop, Hypocrite, De Viris, Driekel, Zenith II, Gorgorito, Dieaus, Sighthy.

Cinquième course. — 1er, Fiametta (F. Lane), gagnant 245 fr., placé 41 fr.; 2e, Rond d'Orléans (J. Childs), placé 20.50 ; 3e, Mirambo (O. Neill), placé 17 fr. — Non placés : Bigarreau, Héros II, Inquisitif, Tinnil, Menuet III, Tournate.

Sixième course. — 1er, Malicorna (J. Childs), gagnant 23.50, placé 30 fr.; 2e, Corton II (J. Reiff), placé 23 fr. ; 3e, Almondell (O. Neill), placé 53.50. — Non placés : Ultimatum, Valmy, V, The Irishman, Flic II, Donald.